Cela fait bientôt deux ans que nous vivons avec toutes les contraintes que nous imposent les restrictions sanitaires mises en place par le gouvernement. Il nous semble aujourd'hui apercevoir une lumière au bout du tunnel.

En effet, le dernier variant Omicron, bien que plus contagieux n'entrainerait pratiquement que des formes bénignes. Sa propagation rapide sur toute la population, vaccinée ou non, va certainement permettre d'obtenir une plus grande immunité naturelle et peut-être calmer les tensions entretenues par certaines figures politique de tous bords, ce que je déplore.

C'est justement dans ces moments difficiles qu'il faut se rassembler et s'unir pour faire front, un combat ne se mène pas seul.

Cette année 2022 va voir bien des changements.

Dans notre pays, nous allons devoir nous retrouver devant les urnes afin de choisir en avril notre nouveau Président et en juin nos nouveaux Députés. Le devoir de tous Français et de faire honneur à tous ceux qui se sont battus pour obtenir le droit de vote, ne nous en privons pas.

Dans notre commune après quelques travaux réalisés, dont vous trouverez le détail dans les pages suivantes, nous allons enfin démarrer le chantier d'enfouissement des réseaux sur le chemin du Pignon, la rue de l'école et la rue Principale. Le terrain de jeux verra le jour cet été et les travaux de réhabilitation de la salle des fêtes débuteront également cette année.

Notre village a depuis quelque temps perdu de sa vitalité, de sa gaieté et de sa chaleur par manque d'organisations festives dues aux restrictions Covid. Cette année nous reprendons je l'espère le cours normal de nos vie en organisant la fête patronale, la brocante, la fête de l'été, la fête des voisins

Malroy doit prendre des couleurs. Pour ce faire un appel vous est lancé, chers habitants afin de participer au fleurissement et à la décoration de notre petite bourgade. Pour nous aider dans ce projet je demande également aux propriétaires canins irrespectueux de participer à la propreté du village en ramassant les déjections. Des distributeurs de sachets prévus à cet effet sont à votre disposition sur l'ensemble de la commune.

N'ayant pas eu la possibilité d'organiser notre rendez-vous habituel de début d'année je vous présente à toutes et à tous mes vœux les plus sincères pour cette nouvelle année 2022.

Hervé Gaudé

Sommaire

Le mot du Maire	p. 1	Embauche ouvrier	p. 17
Mémento	p. 2	Travaux	p. 18 à 20
Comptes rendus conseils municipaux	p. 3 à 4	Nettoyage des berges	p. 21 et 22
Etat Civil	p. 5	Abri chouettes	p. 23
Départ Mme LOUIS	p. 6	COVID	p. 24
Repas des Anciens	p. 7	Découverte village	p. 25
Collectes	p. 8	Police - Gendarmerie	p. 26 et 27
Rappels	p. 9	Associations	p. 28 à 35
Informations générales	p. 10 et 11	Syndicat Scolaire (SIS)	p. 36 et 37
Déchetterie	p. 12	Périscolaire	p. 38 et 39
Civisme	p. 13	Fêtes des voisins	p. 40
Informations diverses	p. 14 à 16		n° 66

MAIRIE

Adresse: 33, rue Principale

57640 MALROY

Tél/Fax: 03 87 77 89 36

E-mail: contact@malroy.fr

Horaires d'ouverture :

Lundi de 17 h à 18 h Vendredi de 10 h à 12 h

Permanence des élus sur rendez-vous

le lundi de 18 h à 19 h

Communauté de Communes

Communauté de Communes

Rives de Moselle

Adresse: 1, place de la Gare 57280 MAIZIERES LES METZ

Tél. 03.87.51.77.02

Site internet: www.rivesdemoselle.fr

Déchèteries :

Voir en page suivante

URGENCES

SAMU: 15

Gendarmerie: 17 ou 03.87.77.91.02 Pompiers: 18

Police municipale : 06.08.37.12.05 Médigarde : 0820.33.20.20

Syndicat Intercommunal Scolaire de Failly

1, route de Vrémy - 57640 FAILLY Tél. 03.87.76.78.33

Regroupement scolaire

7, chemin de Préchy – 57070 VANY Tél. 03.72.48.01.63 (Elémentaire) Tél. 03.72.48.01.60 (Maternelle) Tél. 03.72.48.01.62 (Périscolaire)

Assainissement:

SUEZ Eau France SAS

Tél. 09.77.408.408 - 7j/7 - 24h/24

ASSOCIATIONS

LA MARIA POLITE

Présidente : Mme Nicole MAUVE Adresse : 81, rue Principale

57640 MALROY

lamariapolite@gmail.com

A.S. MALROY

Président : M. Claude CABIROL

Adresse: 5, chemin de la Croisette

57640 MALROY

Tél: 03.87.77.84.37

A.P.E. de la Fontaine MALROY

Présidente : Jenny FABBRI

Adresse: 7, chemin de Préchy

57070 VANY

Tél: 06.30.14.37.99

LES AINES DE MALROY

Présidente: Mme Dominique GRACEFFA

Adresse: Chez Mme SCHMITT

75, rue Principale 57640 MALROY

Tél: 03.87.77.72.41

MALROY Athlétic Club

Président : M. Raphaël FURFARI Adresse : 17, rue des Fauvettes

57070 ST JULIEN LES METZ

Tél: 03.87.74.27.72

Association LES FELINS DE

Présidente: Mme Geneviève THION

Adresse: 11, rue de l'Eglise

57640 MALROY

Tél: 03.87.77.70.12 – 06.76.37.20.30

Comité de Gestion Salle F. ISTRIA

Président : Aloyse CAISSUTTI

Tél. 06.72.55.24.00

Les essentiels des conseils

Séance du 21 janvier 2021

Acquisition de la parcelle section 2 n° 40 dite « maison Pincemaille »

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal que la parcelle de terrain sise 2, chemin du Pignon est à vendre.

Le Conseil autorise l'achat de la parcelle pour un prix maximum de 350 000 € (hors frais).

Séance du 29 mars 2021

Taux des taxes communales

Le Conseil Municipal décide de maintenir pour 2021 le taux des taxes communales égal à ce qu'il était en 2020.

Le taux de la taxe foncière pour le bâti du département est ajouté à celui de la commune, ce qui donne :

Foncier bâti : 23.00 % Foncier non bâti : 26.02 %

Budget primitif

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le budget primitif qui s'équilibre à :

-2 231 320.49 € en dépenses et recettes de fonctionnement,

-2 672 208.49 € en dépenses et recettes d'investissement.



Prix des concessions, caveaux, cases du columbarium et plaques jardin du souvenir du cimetière

Les tarifs sont mis à jour comme suit :

• Concession pleine terre 1 000,00 € • Case columbarium 500,00 €

• Concession avec caveau 1 500,00 € • Concession trentenaire case columbarium 100,00 €

• Concession trentenaire caveau 240,00 € • Achat plaque jardin du souvenir 50,00 €

Choix de l'entreprise - travaux d'accessibilité au cimetière et à l'église

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré et après comparaison des différents devis proposés par Monsieur le Maire, retient l'entreprise ALTECO TP SAS pour un montant de 18 167.04 € HT soit 21 800.45 € TTC.

Demande de subvention - travaux d'accessibilité au cimetière et à l'église

Les conseillers sollicitent une subvention au titre de la DETR à hauteur de 40 % afin de réduire l'impact budgétaire des travaux.

Convention pour une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de conseil urbain et architectural pour la réhabilitation et l'extension d'une ancienne ferme pour création de logements séniors

La commune peut solliciter l'intervention du CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement de la Moselle) pour une mission en matière de projets de construction.

Le Conseil Municipal valide le projet de convention pour une prestation d'assistance à maîtrise d'ouvrage et de conseil urbain et architectural pour la réhabilitation et l'extension d'une ancienne ferme, sise 2 chemin du Pignon pour création de logements séniors. Le montant de cette prestation est de 1 000 € TTC.

Subventions aux associations

Le conseil municipal décide de verser des subventions aux associations suivantes :

Les Aînés de Malroy APE de la Fontaine A.S.M. Football 1 Rose 1 Espoir

La Maria Polite Amicale des donneurs de sang

Malroy Athlétique Club Téléthon

Les Félins de Malroy Cheval Bonheur

3

Séance du 14 juin 2021

Création d'un poste dans le cadre du dispositif « Moselle Espoir 2021 - 400 jobs ďété »

Le Conseil Municipal décide de créer un emploi saisonnier d'adjoint technique non titulaire à compter du 1er juillet 2021 et ce pour une durée d'un mois complet pour une durée hebdomadaire de 35 heures par semaine.

Demande de subvention « atelier communal »

Les conseillers sollicitent une subvention au titre de la DETR à hauteur de 40 % afin de réduire l'impact budgétaire de ces travaux dont le montant total s'élève à 31 100 € HT.

Approbation du transfert de la compétence mobilité de la Commune de Malroy vers la Communauté de Communes Rives de Moselle dans le cadre de la loi LOM.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte le transfert de compétence « mobilité » vers la Communauté de Communes Rives de Moselle qui deviendra alors Autorité Organisatrice de la Mobilité, tout en insistant sur la situation des déplacements des habitants de la commune de Malroy, comme celui des communes de la rive droite. En effet, le Conseil Municipal de la commune de Malroy réitère le constat des difficultés des habitants, par manque de réseau de transport, à rejoindre les installations financées et prévues de la rive gauche par Rives de Moselle (gares, installations sportives et/ou de loisirs) ainsi que l'accessibilité à la ville de Metz (pour les lycéens, étudiants, etc...).

Par conséquent et en acceptant le transfert de compétence « mobilité » vers la Communauté de Communes, le Conseil Municipal souhaite être parfaitement informé du plan de déplacement simplifié où des mesures spécifiques seront établies pour les collectivités de la rive droite.







Séance du 27 septembre 2021

Avenant à la convention de mise à disposition d'un service mutualisé d'instructions des autorisations d'urbanisme pour création d'une unité de gestion des infractions et prise en compte des dernières évolutions.

Le Conseil Municipal décide d'approuver la création d'une unité de gestion des infractions en matière d'urbanisme par le service instructeur de la Communauté de Communes Rives de Moselle.





Séance du 13 décembre 2021

Demande de subvention pour les travaux de voirie et éclairage public pour les travaux rue Principale, rue de l'Ecole et Chemin du Pignon

Les Conseillers sollicitent une subvention au titre de la DETR à hauteur de 40 000.00 € HT, afin de réduire l'impact budgétaire des travaux de voirie et de 30 000 € HT pour les travaux d'éclairage public qui auront lieu rue Principale, chemin du Pignon et rue de l'Ecole.

MARIAGES 2020





Pas de mariage

NAISSANCES

Zacharie ALBERT né le 23/06/2021 Clément L'HUILLIER né le 16/05/2021 Enzo FORMICA né le 12/08/2021 Adriel FABBRI né le 10/11/2021



DECES

Mme HENNEQUIN Veuve CARMIER Claudine
16 03 2021
M. BALOSSO Antoine
21 07 2021
M. FELD Marc
12 10 2021

DEPART DE Mme LOUIS MARIE-FRANCE

Après 32 ans au service de la commune, en qualité de technicienne de surface, Marie-France prend sa retraite. Elle a connu 6 maires et 3 secrétaires;

Elle nous quittera donc le 31 Janvier prochain pour profiter de sa nouvelle vie.

Marie-France a accompli son métier avec une conscience professionnelle , dans la bonne humeur et dans les règles de l'art , elle a toujours donné satisfaction.

Marie France était très active au sein du village, elle a été pendant des années présidente du comité de gestion de la salle F. Istria qu'elle a géré de maître. Bénévole à l'Association LA MARIA POLITE où elle a été toujours présente et très dévouée.

Un pot de départ est organisé en petit comité compte tenu des conditions sanitaires actuelles.

Nous lui souhaitons une bonne retraite et garderons d'elle le souvenir d'une personne joyeuse et dévouée à la commune.

Marie-France sera remplacée dès le début février par Mme VU.



epas des Anciens

REPAS DES ANCIENS

On n'y croyait plus, il était attendu, il a tout de même eu lieu.....

Que nous concocte notre nouveau maire ? Questions pour bon nombre d'administrés car l'invitation ne comportait pas le lieu du rendez vous. Depuis des décennies le repas des anciens se passait dans la salle des fêtes avec de nombreuses tracasseries : choix de l'animateur, dressage des tables avec ses décors, petits présents à la fin du repas.

Cette année, ce fut un peu plus simple il fallait toutefois trouver le restaurant qui pouvait accueillir plus d'une soixante de convives.

C'est finalement à La Table de Malroy que cette festivité a eu lieu.

Un peu déboussolé au départ, ce petit monde s'est vite habitué au nouveau décor et a su apprécier le repas proposé par le Chef.

Une suggestion pour l'an prochain.











BRIOCHES DE L'AMITIE

D'une année à l'autre les ventes restent stables.

100 Brioches ont été vendues pour un montant de 450.00 €
 au profit de l'AFAEDEM qui permettra d' aider les
personnes en situation de handicap intellectuel et moteur et
 financer des centres d'hébergement parents enfants.

Merci à nos deux bénévoles, Jocelyne et Amandine

DON DU SANG

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES ENNERY RIVE DROITE ET SES ENVIRONS

Argancy Olgy Rugy – Ay sur Moselle – Chailly lès Ennery – Ennery Flévy – Malroy – Rurange lès Thionville Montrequienne – Trémery Présidente : Mme Christine HOFFMANN



Dates prévisionnelles des collectes en 2022.

Dates	Localités	Salle	horaires
Mardi 11/01/2022	TREMERY	Salle Arcabas	15h30 - 19h00
Mercredi 16/03/2022	ARGANCY	Salle des fêtes	15h30 - 19h00
Mercredi 11/05/2022	ENNERY	Espace 17	15h30 - 19h00
Mercredi 13/07/2022	MONTREQUIENNE	Centre socioculturel	15h30 - 19h00
tundi 19/09/2022	AY SUR MOSELLE	M. J. C.	15h30 - 19h00
Mardi 22/11/2022	PLEVY	Salle polyvalente intercommunale	15h30 - 19h00

Collectes chez STELLANTIS (PSA) à TREMERY

Jeudi 07/04/2022	STELLANTIS TREMERY	Bâllment 45. Réfectoire	08500 à 12500 18600 à 17500
Jeudi 02/06/2022	STELLANTIS TREMERY	Bâtiment 45. Réfectoire	08h00 a 12h00 13H00 a 17h00
Jeudi 06/10/2022	STELLANTIS TREMERY	Bätlment 45. Réfectoire	08h00 à 12h00 13H00 à 17h00



1 ROSE 1 ESPOIR

En raison de la pandémie qui sévit sur notre pays actuellement, nos joyeux motards n'ont pas fait d'apparition dans nos villages. Nous espérons leur réserver un accueil chaleureux l'an prochain lors de leur passage prévu le 3 AVRIL 2022







QUELQUES PETITS RAPPELS SUITE AUX DOLEANCES

FORMULEES PAR LES HABITANTS

NUISANCES SONORES

L'arrêté 2021/29 du 29 novembre 2021 rappelle qu'elles sont autorisées :

- Du lundi au vendredi de 8 H 30 à 12 H et de 14 H 30 à 19 H 30
- ·Le samedi de 9 H à 12 H et de 15 H à 19 H
- ·Le dimanche et jours fériés de 10 H à 12 H

Les tondeuses et engins sonores ne sont pas autorisés en dehors de ces heures.

FEUX

Les feux de broussailles et autres sont interdits.

<u>DEJECTIONS CANINES</u> Arrêté 2014 du 26 Juin 2020

Nous rappelons, également, aux propriétaires de chiens que des bornes de propretés canines sont installées dans le village et nous vous demandons de ramasser les déjections de vos chiens et de les mettre dans les poubelles ou les ramener chez vous. Ces faits sont verbalisables par PV dont le montant peut varier selon les communes. le manque de respect de certains propriétaires canins, nous allons procéder à des verbalisations. Autre rappel : les chiens doivent être tenus en laisse.

RAMASSAGE DES ORDURES Arrêté 2014 du 26 Juin 2020

Les cartons bruns doivent être déposés en déchèteries, s'ils ne sont pas collectés ne pas les laisser sur la voie publique. Vous trouverez les jours et horaires d'ouvertures dans le bulletin communal, sur le site de la commune ou sur le site de la Communauté des Communes RIVES DE MOSELLE.

Les containers doivent impérativement être rentrés au plus tard en fin de journée de collecte.

Nous comptons sur vous pour respecter ces directives qui sont désormais verbalisables.

Le Maire

H. GAUDE











DATES A RETENIR

Compte-tenu des conditions sanitaires, les différentes manifestations ne sont pas planifiées pour l'instant.

ASSAINISSEMENT

En cas de problème concernant l'évacuation des eaux usées, il faut contacter la société SUEZ Eau France SAS au 09.77.408.408.

Rappel important : il ne faut jeter que du papier toilette dans les WC pour un fonctionnement optimum du réseau d'assainissement.

Les rouleaux (même biodégradables), lingettes, couches, protections féminines rejoignent les bacs prévus pour les ordures ménagères.



PLANNING BALAYAGE DES RUES

Les prochains balayage des rues auront lieu les :

VENDREDI 14 JANVIER 2022 VENDREDI 11 FEVRIER 2022 VENDREDI 11 MARS 2022 JEUDI 14 AVRIL 2022 VENDREDI 13 MAI 2022 VENDREDI 10 JUIN 2022 VENDREDI 15 JUILLET 2022 VENDREDI 12 AOUT 2022 VENDREDI 9 SEPTEMBRE 2022 VENDREDI 14 OCTOBRE 2022 VENDREDI 4 NOVEMBRE 2022 VENDREDI 9 DECEMBRE 2022

Merci de ne pas stationner vos véhicules le long du trottoir à ces dates afin de faciliter le passage de la machine.

URBANISME: Pas de travaux sans autorisation

Toute modification extérieur d'habitation :

- Construction d'une extension, d'une véranda
- Ravalement de façade (même si la teinte ne change pas)
- Remplacement de fenêtre(s), toiture, volet(s)
- Démolition
- Construction ou remplacement de clôture
- Création d'une nouvelle ouverture (porte, fenêtre, fenêtre de toit, etc) doivent faire l'objet d'une autorisation par le biais d'une déclaration préalable de travaux, permis de construire ou permis de démolir, ceci pour que ces travaux soient conformes du document d'urbanisme (PLU de juillet 2017) en vigueur sur la commune.

COLLECTE DES DECHETS



La distribution des sacs se fera à compter du lundi 17 janvier 2022 en Mairie aux heures d'ouverture : le lundi de 17 h à 18 h et le vendredi de 10 h à 12 h.

OBJETS ENCOMBRANTS

Pour ces objets, vous voudrez bien consulter le calendrier 2022 du tri et de la prévention distribué par la Communauté de Communes RIVES DE MOSELLE.

N'oubliez de venir vous recenser en mairie dès vos 16 ans. Celui-ci est obligatoire pour vous permettre de vous présenter aux différents examens : BAC - CAP - BEP et Permis de Conduire



chèteries

DECHETERIES – NOUVEAUX HORAIRES

Horaires d'hiver (effectifs du 1er novembre au 31 mars de l'année suivante inclus)

Ennery	Matin	Après-midi
Lundi	Fermée	Fermée
Mardi	10h – 12h	Fermée
Mercredi	Fermée	14h – 17h
Jeudi	10h – 12h	Fermée
Vendredi	10h – 12h	14h – 17h
Samedi	10h – 17h	

Maizières Les Metz	Matin	Après-midi
Lundi	10h – 12h	Fermée
Mardi	Fermée	14h – 17h
Mercredi	10h – 12h	Fermée
Jeudi	Fermée	14h – 17h
Vendredi	10h – 12h	14h – 17h
Samedi	10h – 17h	

Richemont	Matin	Après-midi
Lundi	Fermée	14h – 17h
Mardi	10h – 12h	Fermée
Mercredi	Fermée	14h – 17h
Jeudi	10h – 12h	Fermée
Vendredi	10h – 12h	14h – 17h
Samedi	10h – 17h	

Talange	Matin	Après-midi
Lundi	10h – 12h	14h – 17h
Mardi	10h – 12h	14h – 17h
Mercredi	10h – 12h	14 h– 17h
Jeudi	10h – 12h	14h – 17h
Vendredi	10h – 12h	14h – 17h
Samedi	10h – 17h	

Horaires d'été (effectifs du 1er avril au 31 octobre inclus)

Ennery	Matin	Après-midi
Lundi	Fermée	Fermée
Mardi	9h – 12h	Fermée
Mercredi	Fermée	14h – 18h
Jeudi	9h – 12h	Fermée
Vendredi	9h – 12h	14h – 18h
Samedi	9h – 18h	

Maizières Les Metz	Matin	Après-midi
Lundi	9h – 12h	Fermée
Mardi	Fermée	14h – 18h
Mercredi	9h – 12h	Fermée
Jeudi	Fermée	14h – 18h
Vendredi	9h – 12h	14h – 18h
Samedi	9h – 18h	

Richemont	Matin	Après-midi
Lundi	Fermée	14h – 18h
Mardi	9h – 12h	Fermée
Mercredi	Fermée	14h – 18h
Jeudi	9h – 12h	Fermée
Vendredi	9h – 12h	14h – 18h
Samedi	9h – 18h	

Talange	Matin	Après-midi
Lundi	9h – 12h	14h – 18h
Mardi	9h – 12h	14h – 18h
Mercredi	9h – 12h	14h – 18h
Jeudi	9h – 12h	14h – 18h
Vendredi	9h – 12h	14h – 18h
Samedi	9h – 18h	

RAPPEL PROPRETÉ

Gardons notre commune propre.

A cet effet des bornes de déjections canines ont été installées aux endroits ci-dessous :

- A hauteur du n° 20, rue Principale,
- Au croisement de la rue Principale et de la rue de l'Eglise,
- A hauteur de l'arrêt de bus, au n° 116, rue Principale.
- -Rue du Lavoir et face à la mairie
- Chemin de la Croisette

Depuis un petit moment, nous constatons un laisser aller : des sachets sont laissés sur la voie publique.

Nous retrouvons des déjections un peu partout, sur les trottoirs, les pelouses et même chez les particuliers.

Nous demandons au propriétaire de chien de ramasser les déjections de leur chien et de les mettre dans les poubelles situées à côté des bornes ou les amener chez eux.

Nous comptons sur vous pour garder notre village propre.





TRANQUILITÉ

Tout au long de l'année, nous vous rappelons quelques règles pour la tranquillité de tous :

- pas de feux de broussailles ou autres
- pas de tondeuses ou engins sonores en dehors des heures autorisées
 - Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
 - Le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
 - Le dimanche et jours fériés de 10h à 12h.

NEIGE - FEUILLES MORTES

Petit rappel:

Il appartient aux propriétaires ou locataires de déneiger et de balayer les feuilles mortes devant leur habitation.



INFORMATIONS DIVERSES

PANNEAU POCKET

La commune adhère depuis peu à Panneau Pocket.

Vous pouvez télécharger l'application qui est gratuite. Vous trouverez en temps réel toutes les actualités afférentes à la vie de votre village.

Si vous constatez des comportements anormaux ou vous voulez faire passer une information, vous pouvez prendre contact avec Mme FABBRI au 06 30 14 37 99 qui restera seule juge pour faire passer votre annonce.







ATTENTION DEMARCHAGE

Toute personne qui vient vous démarcher doit être porteur d'une attestation certifiée de la mairie. Ci-contre, modèle.

Dans le cas contraire, Prévenez la police municipale 06 08 37 12 05



Pour tout souci de voisinage, vous pouvez saisir le Conciliateur de justice sur rendez-vous Mme Britta Nadé

Tél. 06 21 34 64 52

Courriel: britta.nadeconciliateurdejustice.fr

Maison des sœurs

7 Rue Henry de Bonnegarde 57280 Maizières les Metz



Le recensement aura lieu du 20 Janvier au 19 Février 2022.

La tache a été confiée à Monsieur REMY Louis , porteur d'une carte officielle, qui se présentera à votre domicile pour vous aider si nécessaire à compléter l'imprimé. Vous pouvez éventuellement le renseigner par internet. Un code d'accès vous sera fourni pour vous connecter. En cas d'absence, le document sera laissé dans votre boîte aux lettres. Monsieur REMY reprendra alors contact avec vous.

Nous vous remercions de lui réserver un bon accueil.



La communauté de communes Rives de Moselle renouvelle jusqu'au 31 décembre 2022 ses aides pour l'amélioration de l'habitat.

Cette aide est destinée à tous les particuliers.

Vous trouverez les conditions et modalités ainsi que les travaux éligibles sur le site internet :

www.rivesdemoselle.fr

Sous la rubrique : Habitat et cadre de vie / Travaux d'amélioration de l'habitat.

Une aide peut également vous être octroyée pour l'achat d'un vélo électrique cumulable avec l'aide de l'état.

Pour en bénéficier téléchargez votre dossier sur le site de Rives de Moselle :

Par mail: <u>t.aubry@rivesdemoselle.fr</u>

Par courrier :
CC Rives de Moselle
1 place de la gre
57280 Maizières-lès-Metz

Vous recrutez

Vous recherchez un emploi

Nous ferons passer le message



EMBAUCHE D'UN OUVRIER SAISONNIER

La commune a eu l'opportunité d'embaucher un ouvrier saisonnier pendant les mois d'été.

Un appel aux jeunes du village avait été lancé via le Panneau Pocket. Louis REMY a bénéficié de cet avantage.

Avec M. VU, ils se sont occupé de la maison PINCEMAILLE . Plusieurs remorques ont été nécessaires pour la vider de son contenu.

Leur travail ne s'arrêtait pas là, il a fallu ensuite procéder à son nettoyage.

Nous les remercions pour ce travail.



Travaux

TRAVAUX REALISES

Pendant la période de confinement des travaux ont été réalisés au sein de la commune, travaux effectués par l'ouvrier communal, à savoir :

Réfection de l'ancienne école : Travaux de peinture, remplacement des sols, nouveaux radiateurs électriques, adaptation des toilettes pour recevoir des personnes à mobilité réduite, installation d'une petite cuisine.

Une des salles est désormais réservée au conseil municipal

L'autre salle accueillera le club des aînés, la bibliothèque et pourra éventuellement servir pour l'organisation de petites réunions.

Le bureau du maire a également été remis en état.

Une nouvelle disposition de la mairie a été faire pour recevoir le public.

Des travaux en cours de réalisation pour la réhabilitation des anciens vestiaires de l'AS Malroy qui serviront désormais comme atelier municipal. La toiture a déjà été remplacée et l'intérieur sera modifié, des fenêtres et une porte style garage viendront compléter ce bâtiment.

Le monument aux morts du cimetière a été déplacé pour permettre la création de nouveaux caveaux (une dizaine) et la rampe d'accès est enfin terminée, prolongée par une nouvelle allée pour se rendre à l'église.

Des cani crottes et des poubelles ont été placés à différents endroits dans la commune, reste à installer quelques bancs.

En ce qui concerne l'acquisition de la maison "PINCEMAILLE", celle-ci a été complètement débarrassée de son mobilier, de la paille, etc....

TRAVAUX A REALISER

Sur le terrain à l'arrière de ladite maison, il est prévu la création d'une aire de jeux pour les enfants du village, accessible également aux personnes âgées.

L'enfouissement des réseaux du Chemin du Pignon, rue de l'Ecole et la rue Principale jusqu'à la sortie du village débutera cette année occasionnant certainement des gênes pour les riverains ; il faudra donc prendre son mal en patience. Une réfection de la chaussée sera réalisée au bout du chemin de la Croisette permettant aux habitants une sortie correcte de leur habitation.

La commune profitera de ces travaux pour procéder à l'agrandissement de la salle F. Istria et à l'installation de nouveaux sanitaires ainsi que la création de 3 places de parking longtemps attendue par les vendeurs de ce terrain.

TRAVAUX REALISES AU CIMETIERE





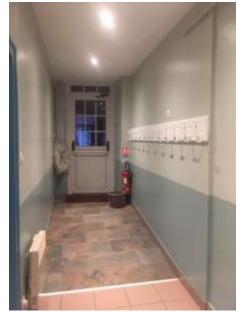






ravaux

RENOVATION DE L'ANCIENNE ECOLE













JOURNEE DE NETTOYAGE DES BERGES DE LA MOSELLE

Samedi 24 Avril 2021, 1er édition de ce geste collectif citoyen.

A l'initiative de Louis REMY, et avec le concours des élus, nous avons organisé cette journée de collecte.

Aussi ce samedi matin à 8h30, c'est 50 volontaires qui s'étaient inscrits et se sont présentés au rassemblement dans la cour de l'ancienne école. Le temps ensoleillé a rendu cette journée très agréable.

La belle motivation de tous, enfants, femmes et hommes a facilité le travail, et cette tâche qui paraissait longue et fastidieuse s'est avérée plus facile et aisée que cela pouvait le laisser paraître et s'est terminée vers midi.

Pour cette 1^{er} édition une organisation naturelle s'est mise en place, chacun a trouvé sa place et la collecte s'est déroulée dans la joie et la bonne humeur. Deux équipes ont opéré, la première est partie du moulin et est remontée le plus loin que l'accès le permettait vers le nord. La seconde à couvert la partie en partant de la base nautique. Elles se sont rejointes sur le parking en bas du chemin de la Moselle, lieu de stockage temporaire des sacs. Deux barques ont facilité l'accès et le transport des déchets.

Résultat : c'est plus d'une tonne de détritus qui ont été prélevés et triés. Tous ces déchets ont été évacués vers la déchetterie dans la journée et les métaux ramassés par un ferrailleur.

La récolte était essentiellement composée de bouteilles plastique et verre, de plastiques divers, d'emballages de produits cosmétiques, de trois pneus tous sur jantes, deux pares chocs de voiture, une bouteille de gaz, de nombreux briquets, seaux, etc....

Renseignements pris, personne ne se souvient quand a eu lieu la précédente intervention, ce qui peut expliquer l'abondance des déchets. Gageons que l'année prochaine la collecte sera moins fructueuse.

Un grand merci à tous pour votre aimable participation, et rendez-vous à l'année prochaine.















ABRI POUR CHOUETTES

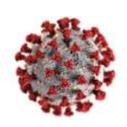
Un abri pour chouette effraie a été installé à l'église. Il se situe près du colombarium dans la petite fenêtre. Cet abri a été installé de manière que les chouettes ou autres ne peuvent entrer à l'intérieur de l'église.

En France, l'effraie des clochers a été protégée dès 1902 en tant qu'oiseau utile à l'agriculture du fait de sa destruction active de rongeurs, puis elle a bénéficié d'une prohibition de la chasse grâce à l'arrêté ministériel du 24 janvier 1972 relatif aux espèces dont la chasse est prohibée.

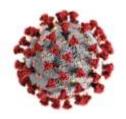
L'effraie des clochers bénéficie d'une protection totale sur le territoire français depuis l'arrêté ministériel du 17 avril 1981 relatif aux oiseaux protégés sur l'ensemble du territoire. Il est donc interdit de la détruire, la mutiler, la capturer ou l'enlever, de la perturber intentionnellement ou de la naturaliser, ainsi que de détruire ou enlever les œufs et les nids et de détruire, altérer ou dégrader leur milieu. Qu'elle soit vivante ou morte, il est aussi interdit de la transporter, colporter, de l'utiliser, de la détenir, de la vendre ou de l'acheter.

A ce jour, aucune chouette n'a élu domicile.





COVID



Avec le soutien des services de la préfecture, la mairie a contacté les personnes de plus de 75 ans.

Les personnes non vaccinées ont pu ainsi trouver un créneau auprès des différents centres.

Monsieur Jean-Denis MARTIN a suivi cette opération de très près en se rendant au centre de Belle Isle pour veiller à la bonne organisation et accompagner les personnes qui n'avaient pas de moyen de locomotion ou ne pouvant se rendre seul.

Merci à Jean-Denis pour son dévouement pour la bonne cause.

Pour éviter la propagation de ce virus qui nous a empêché de vivre normalement pendant près de 2 ans, nous vous conseillons de

VOUS FAIRE VACCINER.

pour vous même et pour les autres.

Certains d'entre nous ont déjà eu une troisième dose, d'autres sont sur le point de l'avoir.

DECORATION DU VILLAGE



Pour donner un peu de couleur à notre village, nous lançons un concours pour les entrées et sorties.

Faites nous part de vos suggestions.

Vos idées seront les bien venues. Le conseil municipal étudiera vos propositions et l'idée retenue sera récompensée.

Nous recherchons également des personnes qui seraient susceptibles d'entretenir les bacs à fleurs déjà installés et qui font pauvre mine. Les fleurs ou plantes seront fournis par la commune. Il s'agirait uniquement de procéder à leur arrosage et d'enlever les fleurs fanées et mauvaises herbes.

Les personnes intéressées peuvent prendre contact avec le maire ou les adjoints. Une réunion sera programmée pour définir les modalités d'organisation.







Communiqué de presse 2021

La brigade de Gendarmerie Nationale de ENNERY renforce ses liens avec les citoyens grâce à l'application mobile Panneau Pocket

Faisant suite au partenariat national conclu le 17 février 2021 entre PanneauPocket, la Gendarmerie Nationale et l'AMRF, la brigade de ENNERY s'équipe à son tour de l'application mobile Panneau Pocket.

Cette action vise à renforcer la sécurité des habitants des territoires ruraux grâce à la diffusion de messages d'information et de prévention de la délinquance, ainsi que des conseils pour limiter les risques d'atteintes aux personnes et aux biens.

Ces messages seront accessibles en temps réel sur tous les supports digitaux des administrés :

- •Téléphones et tablettes en téléchargeant gratuitement et anonymement l'application PanneauPocket
- •Ordinateur en se connectant au site www.app.panneaupocket.com

Chaque citoyen pourra également partager et rediffuser très facilement les informations des gendarmes à ses proches ou ses contacts. C'est ainsi que PanneauPocket permet de renforcer les liens entre habitants.

Cette synergie entre les forces de sécurité et une entreprise française n°1 en France sur son secteur, œuvrant depuis sa création pour aider les territoires ruraux permettra de sensibiliser un maximum de citoyens et ainsi, d'augmenter l'efficience du dispositif opérationnel de tranquillité publique.

contact presse :

·Contact Gendarmerie:

•Contact Panneau Pocket : Marie Serale - 06 74 42 51 77 communication@panneaupocket.com

<u>A propos de Panneau Pocket</u>: depuis 2017, Panneau Pocket est une application mobile Française permettant aux collectivités de diffuser informations et alertes aux habitants directement sur leurs smartphones et tablettes par le biais de notifications. Cette application n°1 en France est gratuite, sans publicité et ne collecte aucune donnée personnelle. Elle fonctionne sans création de compte personnel. Également consultable depuis un ordinateur (app.panneaupocket.com) Panneau Pocket est utilisé à ce jour par plus de 5000 mairies, 80 EPCI et déjà par des Groupements et Brigades de Gendarmeries. Cette solution digitale extrêmement simple, pratique et à moindre coût permet une réelle proximité entre les Élus et les citoyens. Elle renforce le lien social entre les habitants. www.panneaupocket.com

<u>A propos de la Gendarmerie Nationale</u>: héritière de sept siècles d'histoire, la gendarmerie est une force armée qui se réinvente pour s'adapter aux évolutions de la société. Entre réaffirmation de ses choix fondateurs, évolutions en cours et perspectives nouvelles, la gendarmerie a un cap clairement défini. Le contact comme ADN, l'innovation comme moteur et l'ouverture à la société civile comme richesse sont les piliers de l'engagement de cette force humaine de 130 000 hommes et femmes d'active et de réserve au service de la population et de la sécurité nationale.

POLICE MUNICIPALE

La police municipale reste bien entendu à votre disposition

Vous pouvez la contacter au 06 08 37 12 05 Courriel : pm.ennery@wanadoo.fr Dans cette rubrique, les associations locales sont invitées à communiquer avec la population. Les articles sont diffusés dans leur forme originale, sous la responsabilité de leurs auteurs.

LE CLUB DES AINES

Reprise des activités du club début septembre 2021.

Quelle joie pour nos adhérents de pouvoir enfin se réunir et profiter de notre nouvelle salle équipée pour recevoir des personnes à mobilité réduite.

Nos réunions ont désormais lieu tous les jeudis de 14 H à 18 H ou plus.

Fidélité garantie, toutefois certains de nos adhérents ne peuvent plus se rendre à nos réunions (maladie, placement) Nous gardons toutefois le contact avec eux.

Nous sommes toujours à la recherche de joueurs de cartes.

Pour les renseignements, s'adresser à :

Mme SCHMITT au 03 87 77 72 41 ou 06 86 69 22 61.

Notre amie Micheline, pendant la période de confinement a confectionné de multiples décorations diverses pour Noël, occasions diverses, bijoux (coussins, sacs, sacs à pain, bottes et calendriers de l'avent etc...)

Marie Thérèse et Annette, quant à elles ont fait des pochettes, albums photos, carnets pour noter les anniversaires et également des décorations de Noël.

Tous ces objets devaient être exposés au marché de Noël organisé par l'APE, malheureusement celui-ci a du être annulé à la dernière minute.

Pour y remédier, nous allons faire quelques expositions dans la salle après avoir obtenu l'accord de la mairie.

En ce qui concerne la couture, pour celles qui veulent apprendre, les formations se feront désormais uniquement sur rendez-vous.

Nous avons repris nos anciennes habitudes, organisé le beaujolais étant donné que nous sommes limités à un certain nombre de personnes dans la nouvelle salle, nous n'avons pas fait appel aux personnes que nous sollicitions auparavant. Nous le regrettons.

Nous avons fait un succulent repas de Noël concocté par le chef des 3 Capitaines qui a bien voulu nous accueillir. Nous remercions toute son équipe pour leur gentillesse.

Comme vous pouvez le constater, ce virus ne gâchera pas notre belle amitié.

Nous vous souhaitons de bonnes fêtes de fin d'année.

Nous vous rappelons qu'aucune adhésion n'est obligatoire. Venez passer un après midi avec nous. Le goûter vous sera offert.

RESPECTEZ LES GESTES BARRIERES. PORTEZ VOUS BIEN. DEMANDEZ DE L'AIDE SI NECESSAIRE.

LE CLUB DES AINES













MALROY ATHLETIQUE CLUB

Notre Club est ouvert tous les lundis, mercredis et vendredis de 18 h à 21 h. Vous voulez vous remettre ou garder la forme, Raphaël FURFARI, président du club vous guidera dans votre entraînement.

Pour tous renseignements, vous pouvez contacter Marie-Claire PELLERIN au 03.87.77.80.79.

LA MARIA POLITE

L'ASSOCIATION LA MARIA POLITE a fait son assemblée générale. Au cours de cette assemblée de nouveaux adhérents se sont inscrits, en particulier des jeunes. Ces nouveaux adhérents sont prêts à prendre la relève et à organise plusieurs manifestations qui ont été abandonnées par suite de manque de bénévoles.

Le carnaval, la fête de l'été, le vide greniers et la fête patronale, si les conditions sanitaires le permettent.

Pour ces deux dernières manifestations, ils seront aidés par l'équipe actuelle.

Nous rappelons que notre association aide au financement des diverses activités scolaires (classe de neige, de mer, découverte, visite de musées, carte de pêche, etc. ..) pour les enfants du village. Pour bénéficier de ce soutien, il vous suffit de faire une demande écrite auprès de l'association.

Le montant de la participation est variable selon que l'on soit adhérent ou non à l'association.

Un formulaire de demande est disponible au siège de l'association ou faire une demande par mail :

Adhérent veut dire : avoir réglé une cotisation (5.00 €) et participer aux différentes manifestations.

Renseignements auprès de Mme Nicole MAUVE - Tél. 07 81 20 47 17

L'ambiance au sein de LA MARIA POLITE est agréable, chaleureuse.

Votre participation est nécessaire pour que perdurent ces fêtes.

PORTEZ VOUS BIEN. RESPECTEZ LES GESTES BARRIERES.

HALLOWEEN

Attention, les petits monstres se sont donné rendez vous pour venir piller nos maisons.

Ils étaient accompagnés par leurs parents.

Surveillez vos friandises car ils sont nombreux mais surtout gourmands.



COMITE DE GESTION DE LA SALLE F. ISTRIA

Nous rappelons que la salle n'est pas gérée par la mairie.

Pour le moment, elle n'est plus louée jusqu'à nouvel ordre. Par la suite, la location se fera uniquement en journée.

La salle sera toutefois prêtée gratuitement en cas de décès aux membres de la famille pour y organiser un café.

Personne à contacter : Monsieur Aloyse CAISSUTTI - Tél. 06 72 55 24 60



AS MALROY



L'A.S. MALROY traverse une période douloureuse, c'est le moins que l'on puisse dire.

En effet, nous sommes toujours dans l'impossibilité de pratiquer notre sport favori sur nos installations, celles-ci ayant subi de graves dommages (sangliers, taupes etc...)

Nous avons donc été contraints de disputer toutes nos rencontres Aller à l'extérieur, nous espérons vivement pouvoir évoluer chez nous pour les matchs Retour, qui commenceront le 6 Mars. Nous allons tout tenter pour y parvenir.

Sur le plan des résultats, nous occupons actuellement la 7^{ème} place du Groupe G de Division 3, et espérons bien évidemment grappiller quelques places lors des matchs Retour.

Une bonne nouvelle est néanmoins venue rafraichir notre quotidien, il s'agit de la création d'un rassemblement de jeunes U6 et U8 à l'initiative de Jenny FABBRI. Ces jeunes joueurs s'entraînent dans l'immédiat le samedi matin de 10h à 12h, sous la houlette de Mathieu FABBRI et Cédric BONFIGLIO, et on peut avouer que c'est une réussite totale puiquel'on dénombre pas moins de 17/18 jeunes pleins d'enthousiasme à chaque rassemblement. Il faut vraiment saluer cette belle initiative.

Pour terminer, nous souhaitons remercier tous nos sponsors ainsi que les habitants du village qui nous ont réservé un accueil chaleureux lors de la vente des calendriers 2022.

Bonne et heureuse année à tous et ALLEZ MALROY

A.P.E. DE LA FONTAINE

Les actions de l'APE de la Fontaine :

Résumé de Janvier à Décembre 2021

- → Janvier : Vente de galettes des rois
- → Février : Donation d'un montant de 4 200 € à l'école

→ Mars:

- Vente de chocolats de Pâques Jeff de Bruges
- Financement de marquages au sol cours de récréation (marelles, jeu de cible, labyrinthe) $\underline{1700} \in$
- → <u>Avril</u>: Organisation des photos de classe

<u>→ Mai</u> :

- Financement d'un spectacle pour les maternelles et CP avec le groupe Fabergosse sur le thème du sport 800 €
- Désherbage des bacs à potager, constructions d'hôtels à insectes, et diverses plantations.
- Financement d'une sortie nature avec l'association CPN Coquelicots pour toutes les classes ayant pour thème la sensibilisation à l'environnement $850 \ \epsilon$
- → <u>Juillet</u>: Kermesse et achat de bouquets de fleurs pour toute l'équipe pédagogique.

→ <u>Septembre</u>:

- Adhésions membres APE: 94 familles

- Renouvellement des cours Pop English les jeudis et vendredis soirs
- →Octobre : Vente de chocolats de Noël Alex Olivier

→ Novembre:

- Vente de sapins de Noël
- Lancement d'une Tombola dédiée au financement de la classe de neige des classes de CE2/CM1/CM2

→<u>Décembre</u>:

- Organisation d'un Marché de Noël à la salle des fêtes de Chieulles Ce dernier a du être annulé.
- Report de la visite du Saint Nicolas au 13 Décembre, l'A.P.E a offert des clémentines et pains d'épices à tous les élèves.

→Divers:

- 30 ordinateurs ont été récupérés pour équiper les élémentaires et le périscolaire pour des ateliers numérique.
- achat de 3 draisiennes pour commencer le renouvellement du parc vélo en maternelle et l'achat de différents jeux pour la récréation des élémentaires. Montant 600 € payé grâce à l'aide des subventions de Vany et Malroy.









Marquages cours de récréation



Désherbage et plantations des bacs potager de l'école



Animations de la kermesse



Remise d'un chèque d'un montant de 4 200 € à la coopérative de l'école

De gauche à droite :

Mme WEILLER Caroline Trésorière Adjointe APE Mme COMANDINI Audrey Vice Présidente APE Mme JAGER Valérie Directrice de l'école Mme GINTZBURGER Claire Trésorière APE Mme FABBRI Jenny Présidente APE

ECOLE DE LA FONTAINE

Une rentrée scolaire réussie avec 158 élèves mais surtout l'ouverture de la 3^{ème} maternelle et 7 professeurs tous titulaires.

Nous disposons aussi de 2 AESH: Mme RICKELING et LARBI pour 5 enfants en situation de handicap.

CLASSES DE MATERNELLE



Maternelle 1 Mme Aurélie HANSCH 21 élèves (7 PS, 5 MS, 9 GS

Maternelle 2 Mme Laurence VIDAL 21 élèves (7 PS, 5 MS, 9 GS)





Maternelle 3 Mme Valérie JAGER, Directrice de l'école et Mme DE BARROS le lundi pendant la décharge de la classe de la directrice 22 élèves (7 PS, 5 MS, 10 GS)

CLASSES D'ELEMENTAIRE



Mme Nathalie GOMEZ 22 élèves (13 CP, 9 CE1)

Mme Florence DIEUDONNE 21 élèves (11 CP, 10 CE1)



Mme Alice PESANT 25 élèves (8 CE2, 9 CM1, 8 CM2)

Mme Angélique BRAS 26 élèves (8 CE2, 9 CM1, 9 CM2)



Mme WEBER intervenante en Allemand Mme HIEULLE intervenante en enseignement religieux complètent les effectifs

PERISCOLAIRE

Jean Marie KLEIN Directeur

dispose de 4 animatrices

-Caroline WEBER, Directrice adjointe
 - Kim FARINEAUX Animatrice
 - Amandine MONCHIERI, animatrice
 - Karine RYCKELINCL

Et de 4 ATSEM

-Géraldine HABARE --Sandrine BENTZ --Josette FIAUX --Ange CARMIER --Marie Lyne MARCHAL

Depuis la rentrée de Septembre, le poste de la cantine est sous traité à TRAVAILLER EN MOSELLE et le nettoyage est assuré par la Société AFPS.

Quelques photos d'action





















FETE DES VOISINS

Cette année, la fête des voisins a fait un nouvel adepte. En effet, les voisins du Chemin de la Moselle ont mis en place cette manifestation l'an dernier. Les voisins de la rue de l'Ecole, du Chemin du Pignon, de la Place de l'Eglise ont suivi leur exemple.



Chemin de la Moselle



Place de l'Eglise